

Quelques fois, les propos rapportés dans la presse sont légèrement différents de ceux que l'on a tenus, et donc, je souhaite vous dire clairement quelle est ma position.

En réponse à un journaliste, j'ai bien sûr annoncé que je voterai la loi sur le mariage pour tous, que je l'appliquerai évidemment dans ma commune. Dans le passé, il m'est arrivé de célébrer des cérémonies qui n'étaient pas un mariage, mais une formalisation de PACS pour des personnes de même sexe. Ces personnes souhaitaient une cérémonie officielle que leur maire ne souhaitait pas faire. Moi, je l'ai fait, dans le respect des textes et des lois, et dans le respect des individus.

Je pense effectivement qu'historiquement, les religions ont toujours promu un ordre moral, et qu'il appartient aux élus de la République de faire avancer les valeurs de la République. Un maire doit aussi respecter la loi. Bien évidemment, je me place sur le principe de l'égalité des Droits, et lorsque je dis que j'ai du mal à répondre à la question du mariage pour les homosexuels, c'est tout simplement parce que les choix en matière de pratiques sexuelles des gens ne me regardent pas. Je pense que c'est de l'ordre de la vie privée. Quand je marie des gens de sexes différents, jamais nous ne parlons de leurs choix en matière de pratiques sexuelles. Donc là, il me semble important d'avoir la même approche pour ne pas stigmatiser les gens.

Je suis donc pour le mariage pour tous, sereinement, et en vertu du principe républicain d'égalité des Droits.

Hervé FÉRON